

GÉOPOLITIQUE MONDIALE DE L'AGRICULTURE

Exposé pour Groupe Economie et Géopolitique - UTB – P. Baboux 28/03/2022

INTRODUCTION :

Trois mots clefs retentissent derrière la notion de Géopolitique de l'Agriculture : Territoires, Rivalités et Puissances.

La peur de manquer de nourriture a toujours obsédé les esprits. La faim demeure une réalité pour **11 %** de la population mondiale.

Josué De Castro déclarait en 1952 « **Peu de phénomènes ont influé aussi intensément le comportement politique des peuples que la tragique nécessité de manger.** » Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ce médecin et sociologue brésilien a montré que la faim procède de corrélations entre des facteurs géographiques et des phénomènes de caractère politique. Il a aussi souligné que la **sécurité alimentaire n'est jamais définitivement acquise et reste soumise à une profonde stabilité sociopolitique.**

La géopolitique est de ce fait intimement liée à l'agriculture.

La nourriture sert parfois **d'arme de guerre** pour assujettir des communautés ou les anéantir. Elle peut soutenir des mécanismes de contrôle et d'enrôlement des populations qui trouvent avant tout de l'alimentation auprès de leurs dirigeants ou nouveaux protecteurs. Au cœur de trocs et d'échanges de première nécessité, la nourriture façonne des complicités sociales et dessine parfois des alliances politiques.

Plan

1. LES DEFIS DE L'AGRICULTURE MONDIALE
2. RIVALITES ET INSECURITES LIES A L'AGRICULTURE DANS LE MONDE
3. LA STRATEGIE AGRICOLE DE QUELQUES GRANDS ACTEURS
4. RIVALITES COMMERCIALES

La première partie évoque le contexte mondial dans lequel se place l'agriculture, en termes de ressources et de fragilités.

La deuxième partie décrit les conflits agraires passés et présents

La troisième partie décrypte les stratégies des État ou Communauté d'Etats, qui ont saisi le caractère incontournable de l'agriculture et de l'alimentation dès lors qu'ils veulent compter sur la scène internationale.

La quatrième partie traite des aspects commerciaux et des rivalités commerciales de quelques grands acteurs, notamment Etats-Unis, Europe et Brésil.

1. LES DEFIS DE L'AGRICULTURE MONDIALE :

1.1 Le défi de la croissance démographique :

Croissance de la population :

La population mondiale a quadruplé en moins d'un siècle (1930-2020) pour passer de 2 à 8 milliards.

Une décroissance est cependant attendue, avec une stabilisation autour de 11 milliards en 2100.

L'augmentation du nombre de bouches à nourrir est la principale raison qui pousse des pays à la plus haute vigilance politique pour leur agriculture et leur alimentation.

Contrastes régionaux importants

Les continents sont inégalement peuplés et le rythme de leur croissance démographique s'avère très différencié.

L'Asie, avec 4,5 milliards d'habitants, dont les deux tiers regroupés en Chine, Inde et Indonésie, reste de loin l'espace géographique le plus peuplé. Elle concentre actuellement 58 % de la population du globe.

L'Afrique

Avec une population désormais située à 1,3 milliard (dont la moitié a moins de 20 ans), l'Afrique a vu ses habitants doubler depuis 1990. Un autre doublement est prévu pour 2050.

Avec près d'une naissance sur deux à venir dans le monde, l'Afrique comptera 25 % de la population en 2050 soit 2,6 milliards d'habitants.

Deux inconnues géopolitiques se posent néanmoins : l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique peuvent-elles relever un tel défi démographique ? Combien d'Africains migreront par-delà le continent si les conditions de vie et la satisfaction de leurs besoins de base ne sont pas au rendez-vous ?

Croissance de la « classe moyenne » :

La classe moyenne mondiale s'accroît : 1,8 milliards d'individus en 2000, 3,6 milliards en 2020 et 5 milliards prévus en 2030.

L'émergence de cette classe moyenne mondiale se caractérise par :

- une consommation alimentaire en hausse
- une exigence de meilleure qualité des produits.

C'est une variable géoéconomique incontournable dans la dynamique des marchés alimentaires.

Prévisions 2030 :

L'Asie comptera 66% de la classe moyenne mondiale en 2030 contre 20 % en 2000.

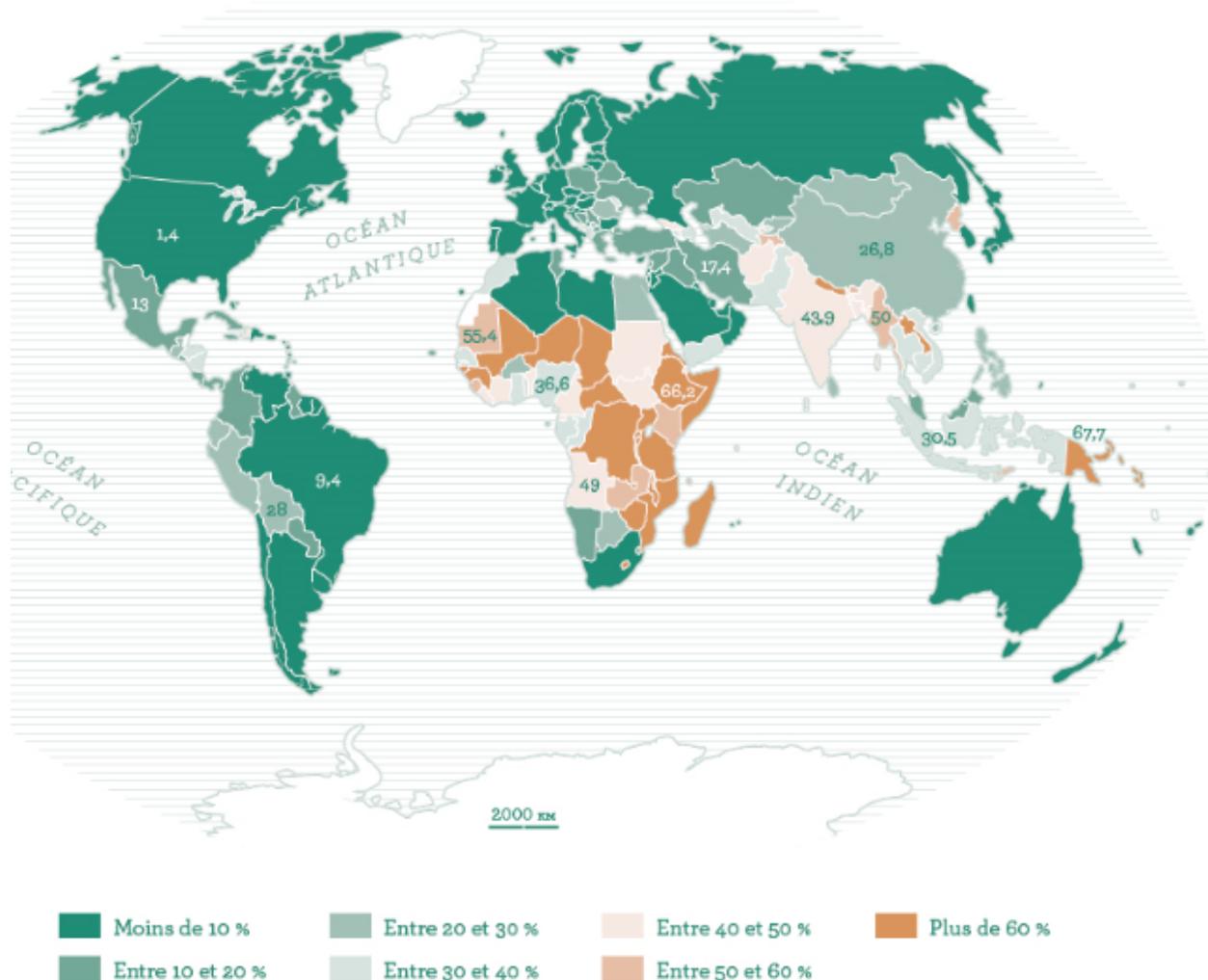
L'Europe comptera 14 % de la classe moyenne mondiale en 2030 contre 41 % en 2000.

1.2 Le défi du développement dans les territoires ruraux :

Au sein des territoires ruraux, 1,3 milliards de personnes vivent aujourd'hui de l'agriculture. Cela représente 28 % de la population active mondiale, contre 45 % au début des années 1990.

L'agriculture demeure néanmoins l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois dans certaines régions: 50 % en Afrique subsaharienne, 40% en Inde, 25 % en Chine, mais seulement 5 % dans les pays de l'OCDE. Le développement en milieu rural repose encore en grande partie sur celui de **l'agriculture**. Créer les conditions d'une meilleure vie dans les espaces ruraux s'avère indispensable **pour enrayer les migrations** de détresse.

PART DES AGRICULTEURS DANS LA POPULATION ACTIVE EN 2018



1.3 L'urbanisation – un nouveau défi pour la sécurité alimentaire et les politiques agricoles :

En 1900, la population urbaine représentait 10% de la population mondiale.

En 2007, la population urbaine représentait plus de 50% de la population mondiale.

En 2030, la population urbaine représentera plus de 65% de la population mondiale.

En 2050, la Chine, le Nigéria et l'Inde polariseront ensemble le tiers de la croissance urbaine mondiale.

La sécurité alimentaire urbaine est une priorité stratégique.

Les pouvoirs publics le savent depuis toujours. Par le passé, une ville où la nourriture était rare devenait révolutionnaire. Si cela reste vrai de nos jours, il faut désormais garantir une alimentation saine et variée, sans inflation des prix !

Les quatre piliers de la sécurité alimentaire : disponibilité, régularité, accessibilité et qualité, restent fragile et le privilège d'une minorité à l'échelle du globe.

1.4 Le défi des surfaces réellement cultivables :

Sur 13 milliards d'ha de terres émergées, les terres agricoles couvrent 5 milliards d'ha et les terres cultivées ne couvrent que 1,5 milliards d'hectares. 0,5 milliards d'ha seraient encore mobilisables principalement en Afrique et Amérique Latine

Ces 12 % de terres arables assurent en grande partie la sécurité alimentaire de la planète.

Entre 1960 et 2016, les terres cultivées ont augmenté de quelque 8 %, avec un accroissement de la productivité qui a permis d'augmenter la production agricole d'environ 150 % sur la même période.

1.5 Le défi de la disponibilité des ressources en eau :

L'eau est la **condition d'existence de l'agriculture**.

L'irrigation s'est significativement développée après 1950, ce qui a permis des gains de productivité considérables. **20 % des terres cultivables sont irriguées soit 330 millions d'ha.**

L'irrigation est particulièrement développée en Asie : 230 millions d'ha.

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont les régions où l'irrigation est la plus incontournable eu égard à la faiblesse de la ressource pluviale, même si aujourd'hui les surfaces irriguées sont comparativement très faibles par rapport à l'Asie.

1.6 Le défi des changements climatiques :

L'agriculture contributrice :

L'agriculture engendre au moins 14 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). La fermentation entérique, c'est-à-dire le méthane provenant de la digestion des ruminants, est la première source d'émissions de GES dans l'agriculture. Le reste est lié à l'utilisation des carburants d'origine fossile et d'engrais, mais aussi à la déforestation.

En termes de contributions régionales, l'agriculture asiatique est aujourd'hui la première émettrice de GES (44 % des émissions). Viennent ensuite les Amériques (25 %), l'Afrique (15 %), l'Europe (12 %) et l'Océanie (4 %).

L'agriculture fortement victime :

Certaines régions seront très affectées sur le plan agropastoral quand d'autres le seront moins, voire y gagneront. Plusieurs phénomènes se combinent avec plus ou moins d'intensité selon les zones de la planète : élévation des températures, modification du régime des précipitations, accroissement des évaporations, occurrence des tempêtes, grignotage des terres par les océans...

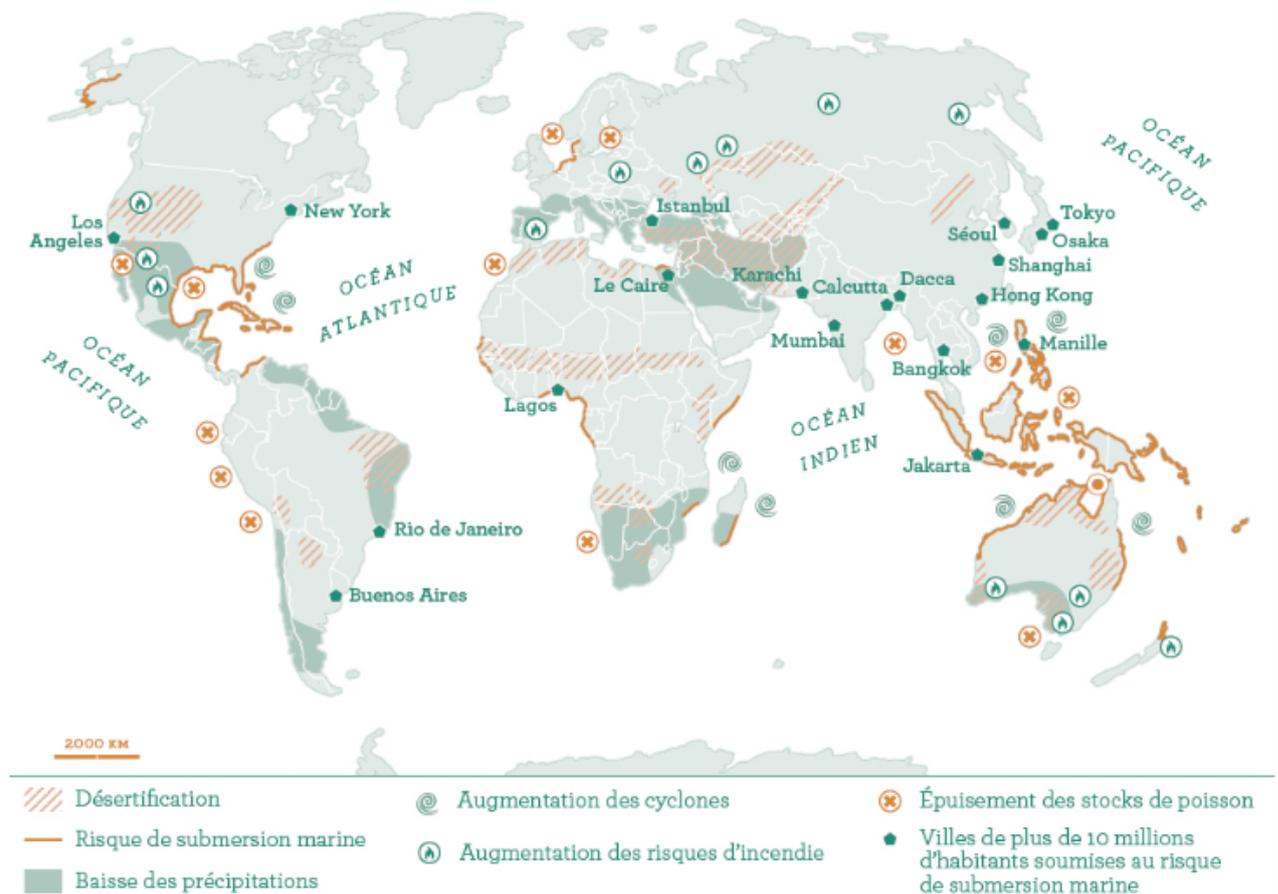
L'Afrique sahélienne combine des éléments défavorables au point de rendre de plus en plus invivable cette région déjà bouleversée politiquement. La difficulté du voisinage entre agriculteurs et pasteurs risque ainsi de renforcer la violence des conflits pour la ressource.

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont également un point critique des changements climatiques. Certains pays en guerre (Yémen, Syrie, Libye) ou tout juste en sortie de guerre (Irak) sont en situation fragiles.

L'Asie du Sud s'avère également particulièrement exposée

Certains États de l'Inde, le Bangladesh et le Pakistan, sont également très exposés : recul des deltas, occurrence des vagues de chaleur ou modification des régimes de mousson.

La Banque mondiale évoque 143 millions de migrants d'ici à 2050, victimes de l'effondrement agropastoral et des guerres qui en découleront.



L'agriculture bienfaitrice :

Cependant, plus que ces capacités d'adaptation, l'agriculture peut contribuer à réduire les émissions de GES et donc limiter les changements climatiques avec la méthanisation, l'agroécologie, l'agroforesterie (associant arbres et cultures sur une même parcelle).

1.7 Le défi du partage des ressources marines:

Pour de nombreux pays, la pêche artisanale et côtière s'avère indispensable en termes de revenus et de nourriture pour les communautés littorales et rurales (à l'instar du Chili, pilier de l'économie nationale).

60 millions de personnes dans le monde travaillent dans la pêche et l'aquaculture, soit un doublement en 30 ans. Plus de 80 % d'entre eux sont Asiatiques.

L'accès aux ressources halieutiques est **source de rivalités** et les produits de la mer peuvent être utilisés à des fins politiques. Deux exemples :

- . Rivalités entre riverains de la mer de Chine.
- . Les négociations du Brexit

1.8 Le défi des crises sanitaires :

Suite à des crises sanitaires largement médiatisées, la sûreté des aliments s'est imposée, avec simultanément une prolifération de normes visant notamment à optimiser la traçabilité des productions.

Ces évolutions ont eu des incidences sur le commerce mondial avec le pouvoir pris par les barrières non tarifaires et sanitaires.

Des exemples d'actualité :

. depuis 2019, la peste porcine « africaine » (dite PPA) fait des ravages en Chine où se trouve la moitié des porcs de la planète. Cette épizootie, pour laquelle il n'existe aucun vaccin, bouleverse les dynamiques socio-économiques dans les régions chinoises rurales de l'intérieur. Des millions de porcs ont été abattus par l'armée afin d'endiguer le fléau, qui se propage dans les pays voisins mais aussi dans le monde entier. Le prix de la viande de porc explose en Chine et sur les marchés internationaux. La PPA affecte aussi les cours du soja, dont la Chine est le premier importateur mondial pour nourrir son élevage.

. L'aquaculture se prépare aux risques de maladies aquatiques.

. Les oliveraies du pourtour méditerranéen sont affectées par une bactérie.

2. RIVALITES ET INSECURITES LIEES A L'AGRICULTURE DANS LE MONDE :

Les conflits les plus récents soulignent l'acuité des questions alimentaires dans les dynamiques de puissance.

2.1 Les céréales et leur importance géopolitique :

Dans les temps anciens :

- La naissance de l'agriculture, il y a 10 000 ans environ au cœur du Proche-Orient, repose sur la domestication du blé et de l'orge. Les grains ou céréales vont se retrouver au cœur des enjeux de pouvoir, assurant l'alimentation de base des populations et la stabilité des cités ou des nations.

- Dans l'Antiquité, le blé conditionne la trajectoire des puissances athénienne et romaine. Toutes deux, dépourvues de ressources agricoles suffisantes à proximité, doivent recourir aux approvisionnements lointains pour ravitailler leurs habitants et soutenir leurs ambitions hégémoniques.

- Au Moyen Âge ou à l'époque moderne, la situation n'est pas différente. Le système de la dîme, principal impôt religieux, prélève 10 % des moissons pour l'Église. Derrière l'argumentaire divin, l'objectif est bien d'anticiper d'éventuelles disettes dans une Europe instable, violente et peu productive.

- Lors de la révolution de 1789, les céréales ont occupé une place non négligeable, dont les prémices se sont fait sentir lors des soulèvements populaires de 1775, connus sous le nom de « guerre des farines ».

Au XX ème et XXI ème siècle:

- Durant la Première Guerre mondiale, la souffrance de la France n'a pas été que militaire. Elle a aussi été céréalière. En 1918, la production de blé a chuté de 60 % par rapport à 1914. La sécurité alimentaire de la France passe par les approvisionnements extérieurs, notamment depuis les colonies nord-africaines.

Il faut attendre la fin des années **1960** pour que la France devienne indépendante en blé.

- A partir du milieu du XXe siècle, les céréales et notamment le blé confortent aussi la puissance américaine, source d'une part importante des exportations mondiales.

Les États-Unis comprennent que le blé servira leurs intérêts dans la rivalité Est-Ouest : diplomatie, commerce et « dissuasion céréalière » s'entremêlent tout au long de la guerre froide contre l'Union soviétique (URSS).

L'aide alimentaire américaine, au travers des exportations de céréales, participe aux jeux d'alliance et d'influence vis-à-vis des pays du tiers-monde notamment.

- En 2007-2008, plusieurs pays traversent une crise alimentaire avec la flambée des cours des céréales sur les marchés mondiaux. Les États du Maghreb et du Moyen-Orient connaissent alors des troubles sociopolitiques dans lesquels s'expriment les vulnérabilités céréalières, à savoir leur dépendance vis-à-vis des exportateurs.

- A partir de 2017, quand la rivalité géoéconomique bat son plein entre Washington et Pékin, les produits agricoles et céréaliers, notamment soja et maïs, se retrouvent au cœur des conflits commerciaux.

2.2 Les conflits liés à l'eau ou «hydro-hégémonies :

Sur le plan géopolitique, le poids des prélèvements liés à l'irrigation aiguise les rivalités entre États riverains d'un bassin partagé. Quand il est question de guerres de l'eau, ce sont bien des guerres de l'irrigation qui se produisent. **En représentant environ 80 % des usages de l'eau, dans les régions arides concernées, l'agriculture est de facto le facteur essentiel de ces rivalités.**

Plus que de guerre de l'eau, mieux vaudrait parler de « violences hydrauliques », au sens où un rapport de force déséquilibré suffit à imposer un mauvais accès en eau sans recourir à la guerre. Le **rapport de force consacre l'hydro-hégémonie**. Cette hydro-hégémonie est liée au fait que les réseaux hydrographiques sont partagés entre États, de surcroît en situation d'hostilité :

- c'est le cas du bassin du Jourdain où Israël a établi une hydro-hégémonie au détriment du Liban, de la Syrie, des territoires palestiniens et, dans une moindre mesure, de la Jordanie. Les agissements de l'hydro-hégémonie israélienne sont en particulier observables dans les territoires palestiniens, mais ce fut aussi le cas au Liban qui en 2002 dut stopper ses projets agricoles et qui n'obtint qu'un accès pour l'eau potable.

- c'est le cas de l'Euphrate et le Tigre où la Turquie, véritable château d'eau du bassin et réelle puissance militaire, s'oppose aux pays d'aval, la Syrie et l'Irak. Pour l'heure, avec un projet d'irrigation de 1,7 million d'hectares dans le sud-est anatolien. La fragilité géopolitique de la Syrie et de l'Irak ne les met pas en position de force.

- c'est le cas du bassin du Nil, avec le projet de barrage de l'Éthiopie qui maîtrise l'amont et qui veut implanter un barrage

2.3 Conflits agraires en Afrique :

Le continent africain est encore en proie au **conflit millénaire entre éleveurs et agriculteurs**.

Le génocide du Rwanda serait un exemple récent selon les observateurs. Ce serait la revanche des agriculteurs hutus contre les éleveurs tutsis pour établir dans les pâturages des « fronts pionniers agricoles ».

D'autres conflits de même nature ont eu lieu au Soudan, au Nigéria, au Kenya, au Niger, au Mali et au Burkina Fasso.

Un autre territoire de conflits lié à l'agriculture est l'Afrique australe avec la ségrégation foncière les colons s'étant approprié les zones offrant les meilleures opportunités agricoles et d'élevage.

2.4 Conflits agraires en Asie :

L'Inde, le Pakistan, la Chine, le Japon ont vu historiquement se développer des **régimes de grandes propriétés** puis ce fut le cas avec la colonisation en Indochine, aux Philippines, en Corée à Taïwan qui profita à un petit nombre de propriétaires : colons et notables locaux.

Cette situation a donné à une **forte instabilité politique**, nourrie par la pauvreté rurale, **née d'une terre très mal distribuée** :

- . **révolution communiste en Chine** (1927-1949), prônée par Mao, était avant tout paysanne.

- . guérilla paysanne d'inspiration maoïste, dans certains états de la fédération indienne à partir de 1967.

- . avènement de régimes communistes au Vietnam et en Corée du Nord

Pour éviter ce scénario, certains pays ont opéré des réformes agraires ambitieuses pour désamorcer les risques de rébellion des zones rurales alors encore pléthoriques, ce qui montrait en creux la centralité de cette question :

- . réforme agraire au Japon en 1946, à Taïwan en 1953, en Corée du Sud en 1960.

D'autres pays ont gardé en revanche ce problème épineux. Le statu quo voulu par les oligarchies foncières les a conduites à soutenir des régimes autoritaires qui se prolongent encore et, avec eux, la pauvreté rurale :

- . Pakistan et Philippines sont des lieux d'affrontements sociopolitiques dont l'origine est le mal-développement des zones rurales.

2.5 Conflits agraires en Amérique Latine :

L'inégalité foncière héritée depuis la colonisation espagnole et portugaise est ancrée dans l'histoire politique du continent latino-américain avec de grandes propriétés aux mains d'un petit nombre de riches propriétaires.

La liste des conflits agro-politiques y est très longue. Quand bien même la population rurale devient moins importante – du moins en valeur relative – la question foncière demeure au cœur des pesanteurs politiques.

2.6 Conflits agraires au Moyen-Orient :

La situation agraire ancestrale :

Le Moyen-Orient n'a pas échappé à l'appropriation des terres, en particulier sous l'effet des politiques de privatisation mises en œuvre par les sultans qui étaient auparavant l'unique propriétaire des terres, mais dont les paysans en avaient l'usage ancestral.

.Dans l'empire Ottomans, un processus d'immatriculation-privatisation, au milieu du XIX^{ème} siècle, profita aux notables qui purent inscrire beaucoup de terres en leur nom ou encore aux commerçants qui, tôt ou tard, purent reprendre la terre aux paysans qui en avaient l'usage mais qui leur devaient de l'argent.

.En Égypte, détachée de l'empire depuis Mohamed Ali, les mêmes mécanismes furent à l'œuvre au XIX^e siècle (privilèges fonciers donnés aux dignitaires, privatisation et endettement profitant aux commerçants) et conduisirent à une extrême concentration de la terre. **En 1950, 1 % des Égyptiens détenaient ainsi 50 % de la terre, tout comme en Syrie.**

.En Iran, la grande propriété remontait au XVI^e siècle et basée sur un système féodal : beaucoup de villages appartenaient à un grand propriétaire qui, en cas de conflit, devait mettre des hommes au service du pouvoir monarchique. Ce système aurait prévalu jusqu'en 1960 !

.En Jordanie : le pays étant plus éloigné du centre du pouvoir de l'Empire ottoman, la politique de privatisation des terres y avait été moins dynamique, ce qui ne favorisa pas l'apparition de la grande propriété comme ailleurs dans la région. Leur distribution relativement homogène a constitué un stabilisateur politique.

Les conflits et révolutions :

Dans ce contexte, est-il surprenant que des révolutions soient liées à la terre ?

. En Egypte Nasser a ainsi érigé le principe de réformes agraires dès sa prise de pouvoir, en 1952, pour asseoir la stabilité du régime.

. En Syrie, le parti Baas, fit de même dès sa prise de pouvoir en 1963.

. Le Liban qui choisit, à contrario, la voie d'une économie de services ne revint pas sur son héritage agraire. Il récolta en retour une instabilité des régions agricoles (Bekaa, Sud) où les paysans chiites trouvèrent dans le mouvement des déshérités un porte-parole politique avant que, de radicalisation en radicalisation, certains forment le **Hezbollah** en 1982.

. En Turquie, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), créé en 1978, doit être aussi interprété avec ce prisme socio-agraire. Le fait que les premières cibles du PKK furent des propriétaires fonciers kurdes accusés de collusion avec Ankara constitue un indice parmi d'autres de l'importance de la question foncière dans cette mobilisation dans un pays très déséquilibré sur le plan de l'accès à la terre

. En Iran, la révolution de 1979 a été particulièrement soutenue par les paysans ayant nouvellement émigrés en ville, faute de moyens pour devenir propriétaire de la terre, possibilité qui leur avait été accordée lors de la réforme agraire de 1963. Ceci les obligea à grossir fortement les villes. Ils y constituèrent alors la caisse de résonance du discours islamiste qui prit le dessus sur les autres alternatives politiques portées au moment de la révolution.

L'emprise du sol sur le présent :

Les sociétés de la région ont beau être urbanisées, la question foncière demeure prégnante.

En Égypte, une contre-réforme agraire de 1992 a laissé une empreinte sociale et politique. En revenant sur un acquis de la réforme agraire de Nasser qui avait plafonné les fermages payés aux propriétaires, environ 800 000 paysans auraient été privés d'une terre qu'ils ne pouvaient plus louer. Cette dépossession aurait contribué à la radicalisation islamiste de paysans dépossédés.

En Syrie, la guerre donne lieu à une reconfiguration foncière, le pouvoir profitant du départ massif de la population pour s'arroger de nouveau le contrôle des terres dans les régions où il a eu maille à partir, avec les oppositions sunnites notamment.

2.7 Conflit agraire Israélo-palestinien :

Colonialisme agraire juif

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, les sionistes européens ont rêvé de faire de la Palestine la terre du rassemblement des Juifs persécutés. Pour enraciner ce projet nationaliste en Palestine, l'agriculture fut considérée comme l'instrument idoine qui permettait de maximiser le déploiement de l'emprise territoriale, l'agriculture couvrant potentiellement le plus d'espace.

A partir de 1920, Le Fond National Juif acheta des terres à des propriétaires majoritairement Syriens et Libanais, pour y implanter des kibboutz.

La communauté juive couvrait seulement 8 % de la Palestine quand l'ONU décida en 1947 de la diviser entre un État juif sur 56 % du territoire et un État arabe sur le reste. La guerre avec les Arabes au lendemain de la création d'Israël permit à ce nouveau pays de couvrir désormais 78 % du territoire tandis que 700 000 à 800 000 Palestiniens furent expulsés par Israël. Les paysans palestiniens furent les premiers visés.

Après la guerre des Six Jours qui donna à Israël le contrôle des territoires palestiniens restants (soit 22 %), en violation du droit international, un premier plan de colonisation (Plan Allon) s'appuya sur l'appropriation des terres de la vallée du Jourdain, vidée d'une grande partie des Palestiniens expulsés. D'autres plans de colonisation suivirent.

Agro nationalisme palestinien

En réponse, du côté palestinien, un nationalisme anticolonial, à forte référence agraire, s'est développé avec le temps. Si les paysans occupent une place centrale dans ce nationalisme, c'est parce qu'ils représentent le lien à une terre qui se dérobe inexorablement depuis 1948.

En 2012, deux journalistes, écrivaient « *Tout agriculteur plantant et cultivant sur la terre de la Palestine est plus puissant qu'un combattant. L'agriculture est une forme importante de résistance.* »

Le conflit lié à l'eau (voir 2.2, ci-dessus) :

Si l'emprise foncière est au cœur du conflit israélo-palestinien, l'eau l'est tout autant.

Avant la guerre de 1967, 77% du bassin du Jourdain étaient contrôlés par les pays arabes.

Après avoir occupé la Cisjordanie, Israël contrôlait la rive ouest, et les sources du Jourdain.

Aujourd'hui 90 % de l'approvisionnement en eau de la Palestine est sous le contrôle d'Israël.

Avec l'annexion du Golan et la dissuasion israélienne qui empêche les Libanais d'user pleinement de leurs affluents (Hasbani-Wazzani), la frontière hydraulique entre Israël et ses voisins va au-delà de leur frontière politique.

3. LA STRATEGIE AGRICOLE DE QUELQUES GRANDS ACTEURS :

3.1 Les Etats-Unis :

Les États-Unis sont la première puissance depuis 1945 et ils le sont devenus par l'agriculture.

L'essor de la stratégie agricole des Etats-Unis :

La politique foncière très égalitaire des débuts fut déterminante dans cet essor :

- *l'Homestead Act voté en 1862* instituait l'attribution de quelque **64** hectares à chaque famille de farmers et préparait en effet les conditions d'une agriculture forte dans le cadre de la conquête de l'Ouest, qui s'accéléra nettement après la guerre de Sécession en 1865

- *le Railroad Act* compléta le tableau avec l'établissement d'un **réseau de voies ferrées** permettant le transport des nouveaux arrivants et des marchandises.

Autres développements : la **spécialisation** des grandes régions agricoles en fonction des sols et du climat pour maximiser la productivité avec les **fameuses ceintures agricoles** :

Corn-Soy Belt + Dairy Belt + Wheat Belt + Sugar Belt + Tobacco Belt + Fruit Belt

Au cœur de ces spécialisations figurent **les céréales**, à la base de beaucoup de régimes alimentaires dans le monde (ex : le pain quotidien), et qui devinrent très vite un produit d'exportation (**voir § 2.1**). Entre 1871 et 1901, les exportations américaines de céréales triplèrent, passant de 14 à 54 millions de quintaux.

Cet essor de l'agriculture permit aux États-Unis de **se lancer sur les marchés mondiaux**, en exportant les surplus de production vers l'Europe, lors de la Grande Guerre.

Le redémarrage de l'agriculture européenne serait aussi à la source de la grande crise de **1929** aux Etats-Unis. On l'oublie trop : le krach boursier d'octobre 1929 trouve son origine dans l'effondrement industriel, lui-même lié à celui des farmers américains.

En **1933** l'avènement d'une politique agricole alliant incitation et contrôle de l'offre, les États-Unis purent refaire de l'agriculture un outil de leur puissance.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, ils pallièrent la destruction des grandes régions agricoles russes et ukrainiennes par les Allemands pour éviter aux populations de l'URSS de connaître le sort des habitants piégés dans Léninegrad.

Pendant la guerre froide, par contre, à partir de 1954, le pouvoir vert fut au cœur de la stratégie américaine d'endiguement de l'URSS et de ses relais :

- *L'Agricultural Trade Development and Assistance Act* **fit de l'alimentation une arme** : l'aide alimentaire a alors été longtemps distribuée selon des critères stratégiques.

- Le *Food for Peace Act* combinait aide alimentaire et facilités de crédits, dont ont bénéficié le Sud Vietnam et surtout l'Egypte. Le canal de Suez était devenu crucial pour la maîtrise de l'approvisionnement énergétique des forces de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et le commerce mondial.

L'érosion partielle de la puissance agricole des Etats-Unis :

Les succès de la politique agricole commune (PAC) ont fait de l'Europe un concurrent dès les années 1980.

3.2 L'Europe :

L'agriculture, plus que le charbon ou l'acier, a joué un rôle décisif dans la construction européenne.

Pilier « productif » :

La Politique Agricole Commune, opérationnelle en 1962, était destinée à accroître la production pour faire sortir les belligérants d'hier du **risque d'insécurité alimentaire et d'instabilité**, tout en rehaussant le niveau de vie des agriculteurs, par un système d'aides couplées à la production. C'était l'essentiel du budget de la Communauté économique européenne (CEE) de l'époque.

Les résultats furent probants dès la décennie 1970. La CEE se trouve face à des excédents qu'il faut exporter et elle **rentre en concurrence avec les États-Unis**, comme énoncé précédemment, sur les marchés internationaux, déclenchant alors une guerre commerciale.

Pilier « développement rural » :

Dans les années 1990 puis 2000, l'élargissement aux pays de l'Europe continentale et Orientale offre un potentiel agricole supérieur à l'UE, mais cela ne se traduit pas par un surcroît de puissance car ces agricultures sortent de décennies de disqualification.

À côté du premier pilier productif, un second pilier est établi en 1999 qui prend en charge le développement rural.

Situation actuelle de l'agriculture de l'UE :

Le montant affecté à la PAC diminue, bien qu'il demeure le premier poste de dépenses communautaires (37 % du budget de l'UE). Or son coût reste faible : **à peine 0,3 % du PIB total de l'UE**.

La PAC est surtout une politique publique de sécurité alimentaire pour un demi-milliard de citoyens, avant d'être une politique agricole commune pour quelques millions d'agriculteurs.

- premier exportateur et premier importateur de la planète pour les produits agricoles et agroalimentaires, avec un excédent annuel de 20 milliards d'euros en moyenne.
- valeur des productions : dépasse les 400 milliards d'euros.
- 10 millions d'exploitations agricoles
- budget annuel de la PAC : 51 milliards d'euros, soit 27 centimes par jour pour la sécurité alimentaire de chaque consommateur européen.

En parallèle, **des accords de libre-échange de l'UE avec le reste du monde se multiplient sans toujours veiller à ce que l'agriculture ne soit pas utilisée comme monnaie d'échange avec les nations émergentes**.

Le futur :

- **Le Pacte vert lancé en 2020** est ambitieux sur le climat mais potentiellement disruptif pour la production agricole. Alors que les défis s'avèrent immenses dans les pays voisins : en Méditerranée, au Moyen-Orient ou en Afrique, l'UE semble ignorer le potentiel qu'elle a sa porte, en termes de diplomatie économique.

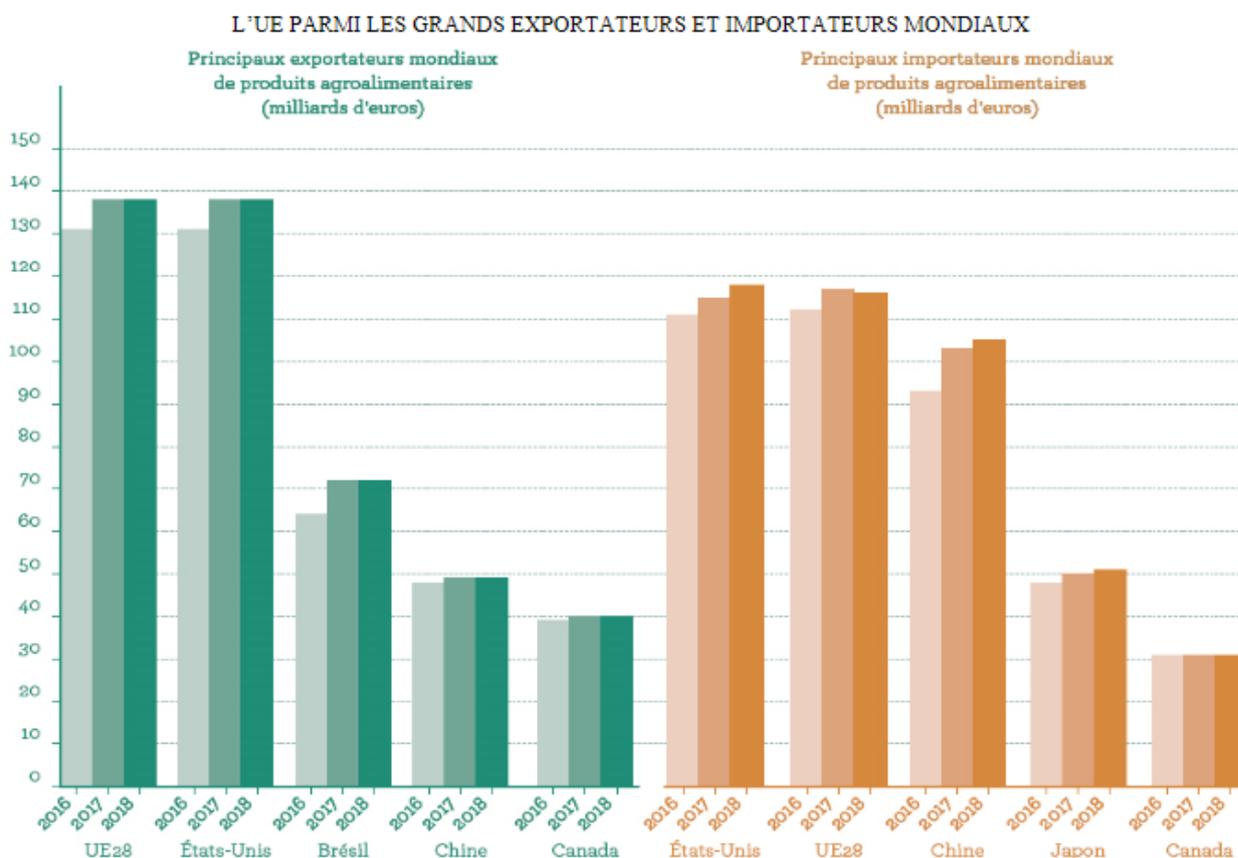
Ces tendances pourraient remettre en cause le sens géopolitique de l'agriculture, ciment de l'unité européenne et vecteur d'influence pour l'international.

En outre, deux problématiques se précisent : la **crise de renouvellement** qui frappe les agriculteurs européens, plus vieux que jamais, et les velléités d'acteurs étrangers, publics comme privés, investissant dans les outils productifs du continent.

Un « soft power » à exploiter :

L'Europe dispose cependant d'un « soft power », celui d'être peut-être la référence mondiale en matière de « durabilité » agricole.

Par le volume régulier de ses récoltes, par la garantie sanitaire de ses productions et par la mosaïque de ses terroirs, l'Europe se distingue dans le monde par ce triptyque gagnant : quantité, qualité et diversité.



3.3 Le Brésil : le Brésil aspire à la grandeur politique.

L'agriculture - vecteur de la volonté de puissance :

Pays de grande taille, de 8 millions de km favorisé **par une diversité des sols et des zones climatiques**, permettant la production d'une large gamme de produits agricoles depuis les plantes tropicales (ex : canne à sucre), jusqu'aux cultures des aires tempérées.

Le pays se divise en trois grandes régions très distinctes : la partie proche des côtes atlantiques dévolue aux grandes cultures, la partie centrale (le Cerrado) dévolue à l'élevage et l'ouest occupé par la forêt amazonienne.

Exprimée au début du XX^{ème} siècle, l'agriculture est au cœur de la volonté de puissance exportatrice du pays et de **sa stratégie d'influence vers les pays du Sud**.

Sous la pression des gouvernements successifs, qui ont donné la priorité aux cultures d'exportations, une reconfiguration territorial a été opérée : les grandes propriétés d'élevage de la partie centrale ont été grignotées par les grandes cultures, notamment de soja. De même l'Amazonie a été soumise à la déforestation pour y étendre élevage et grandes cultures, notamment la canne à sucre pour le développement des biocarburants.

Depuis 2005, le Brésil est le premier exportateur de viande bovine et le deuxième exportateur de soja derrière les Etats-Unis. Elle l'est devenue grâce à ses exportations vers la Chine.

Cette politique n'a pas fait reculer la faim dans ce pays et a eu des conséquences très néfastes sur la population paysanne majoritairement sans terres et sur l'environnement. Le recul de la faim n'a eu lieu que durant la présidence de Lula, avec le programme Bolsa familia.

L'agriculture au cœur des stratégies politiques internes :

Le Front Parlementaire Agricole qui représente les grands propriétaires du pays a une influence prépondérante sur la politique intérieure.

Le FPA a porté la réduction du budget de l'Institut de la réforme agraire et de la Fondation nationale des Indiens (Funai) qui défend le droit des populations des terres amazoniennes, que les agro-investisseurs souhaitent s'accaparer. Durant l'élection présidentielle, le FPA a été également très actif en s'assurant, en échange de son soutien à Jair Bolsonaro, l'interdiction du « Mouvement des sans terre » et la poursuite de la dévolution des terres amazoniennes à l'élevage de bovins.

Carte agricole du Brésil :



3.4 La Russie :

Le « réarmement agricole » :

Au même titre que les hydrocarbures, et l'armement, l'agriculture est au cœur de la stratégie de restauration de puissance voulue par V. Poutine.

L'augmentation de la demande mondiale et le potentiel offert par les terres agricoles du pays renforcent cet intérêt agro-stratégique.

La Russie dispose en effet de terres noires (33 millions d'ha) remarquablement fertiles pour les productions céréalières, en dépit d'un climat défavorable et d'un manque d'eau réel.

Elle a facilité les investissements étrangers visant à valoriser ce potentiel, afin notamment de développer les infrastructures (routes, rail, ports, silos de stockage).

Le poids de l'agriculture dans l'économie a augmenté d'un tiers pour atteindre 4 % du PIB entre 2013 et 2020 et l'objectif est de doubler cette part au cours de la prochaine décennie.

Le Kremlin sait que les performances peuvent encore s'amplifier avec l'innovation, la hausse des rendements et les promesses de nouvelles mises en culture sur des espaces concernés par le changement climatique... !

La Russie assume son **statut de grande puissance agricole et le fait savoir** :

En 2014, la Russie en mettant la main sur la Crimée s'est offert des terres très productives. Les mesures de rétorsion des occidentaux ne l'ont pas fondamentalement gênée : la Russie a riposté par un embargo des importations de produits agricoles et alimentaires occidentaux. Ce dispositif, toujours en vigueur, a non seulement fermé le marché russe aux agricultures occidentales mais également renforcé la pénétration de productions venant de Turquie, du Maroc, du Brésil ou encore d'Argentine. Moscou n'a pas eu de difficultés à pallier ses besoins, d'autant plus qu'elle a simultanément revigoré certaines filières, notamment l'élevage ce qui lui permet de réduire ses importations de viande et produits laitiers. Cela permet à la Russie de disposer de volumes accrus en lait et en viandes.

De 2000 à 2019, la Russie a produit 1,1 milliard de tonnes de **blé, autant que les États-Unis**. Depuis 2016, Moscou en est le **1er exportateur mondial** (20 % du blé commercé dans le monde). **Cette céréale prend la route du Moyen-Orient, du Maghreb et de l'Afrique**. Ces destinations ne sont pas anodines géopolitiquement. Elles correspondent à des zones hyper dépendantes des marchés internationaux pour leur consommation de céréales et où Moscou veut accroître son influence. L'Égypte, premier importateur mondial de blé, s'approvisionne majoritairement en Russie et chaque rencontre bilatérale place les céréales au cœur des discussions stratégiques.

Après le pétrole et le gaz, **les produits agricoles occupent le 2^{ème} poste à l'export** dans le commerce du pays et devant l'armement.

3.4 Mer Noire - Ukraine et Roumanie :

La mer Noire a été très tôt reliée aux logiques d'empires. Les Grecs et les Romains, par exemple, avaient bien saisi le potentiel de ces territoires riches de terres arrosées. Pourtant, au XXe siècle, ces territoires ont parfois connu la disette, notamment l'Ukraine mis en situation de famine pendant l'ère stalinienne. Aujourd'hui, cette région est de retour. La Russie, bien sûr, mais aussi l'Ukraine et la Roumanie.

Un potentiel agricole remarquable sacrifié par la collectivisation au XX ème siècle:

L'Ukraine, avec 38 millions d'hectares, offre un grand potentiel, en termes de terres agricoles « **qualifiées de meilleures du monde** » avec le tchernoziom.

La Roumanie offre également un réel potentiel agricole. Entourant le massif des Carpates, les plaines du pays, traversées par un riche réseau hydrographique, abritent environ 14 millions d'hectares souvent de très bonne qualité.

L'Ukraine a été directement affectée par les choix opérés par Staline, qui y accéléra dès son arrivée au pouvoir en 1928 le processus de collectivisation à l'origine de l'Holodomor qui a consisté en une « extermination par la faim », entre 1931 et 1933.

La Roumanie figurait aussi parmi les pays de l'Est les plus collectivisés en 1989, tandis qu'elle avait affronté une disette quasi permanente.

Le basculement géopolitique après 1989 :

Le basculement géopolitique de 1989 a changé le paysage agricole dans ces deux pays.

Ces deux pays ont renforcé leur position sur les marchés agricoles, en prenant soin de développer leurs infrastructures ferroviaires et portuaires.

En Roumanie, la dislocation des anciennes structures collectivistes a donné lieu après 1989 à deux types d'exploitations : des petites exploitations dans les zones de montagne et des exploitations de grande taille sur les terres très fertiles des plaines méridionales reliées par le Danube au grand port de Constanza sur la mer Noire. Si, dans les années 1990, de gros entrepreneurs roumains se sont introduits dans ces espaces de plaine, de nombreux investisseurs étrangers s'y sont précipités pour acquérir des terres à bas prix, avec l'aval du nouveau pouvoir.

En Ukraine, un nouveau code foncier a permis, dès 1992, de démanteler les anciennes fermes collectives et les entreprises de services agricoles (kolkhozes). Ce découpage s'est fait en petites unités de quelques hectares allouées aux anciens membres de ces structures. Mais beaucoup de ces néo-proprétaires ont dû arrêter leur activité, louant leur terre à des investisseurs bien dotés. Souvent à des « agro-holdings » tenues par des Ukrainiens liés à l'ancien pouvoir ou à des investisseurs internationaux. Un projet de loi, porté par le gouvernement du nouveau président Volodymyr Zelensky visant à vendre les terres, et non seulement à les louer.

La situation avant l'invasion de la Crimée en 2014 :

L'Ukraine, plus encore que la Roumanie, pouvait se préparer à faire de sa capacité céréalière un vecteur de son rayonnement, avec une **production de 75 millions de tonnes**, plus importante que celle la Russie, eu égard à son ratio terres arables /population.

Moscou ne le sait que trop bien, Vladimir Poutine avait même caressé à plusieurs reprises le désir de mettre en place une « OPEP céréalière » de la mer Noire pour imposer une politique de prix avantageuse. Mais c'était avant le conflit dans les régions orientales d'Ukraine où Kiev et Moscou s'opposaient depuis mars 2014 ... et encore plus aujourd'hui depuis février 2022.

3.5 La Chine :

La situation agricole chinoise :

La Chine doit satisfaire les appétits de **20 % de la population mondiale à ce jour**.

La Chine **est l'un des principaux producteurs mondiaux de la plupart des denrées agricoles**. Le secteur représente encore **10 % du PIB** et le pouvoir central le considère comme stratégique pour la sécurité nationale.

Cependant, l'agriculture chinoise demeure contrainte par une **géographie difficile**. Les **terres arables se raréfient**, à mesure que l'urbanisation progresse et que les sols se dégradent. Les ressources en eau ne sont pas plus abondantes. Certains fleuves sont tellement pollués que leurs eaux sont impropres pour l'irrigation des cultures.

Elle ne dispose que de **0,09 ha par habitant pour une moyenne mondiale à 0,24**. Depuis 1999, les surfaces cultivables ont régressé. Entre 2004 et 2011, les surfaces cultivables sont ainsi passées de 135 millions d'hectares à 126.

La Chine dépendante des importations de produits agricoles :

Bien qu'elle demeure une grande puissance agricole, elle parvient de moins en moins à se nourrir elle-même. Les importations doivent compléter des récoltes nationales même abondantes.

La balance agro-commerciale est devenue structurellement déficitaire au milieu de la décennie 2000, plongeant à des niveaux négatifs de 40 à 50 MUSD en moyenne annuelle depuis 2010. Les sources d'importations sont:

- Brésil et États-Unis assurent chacun 20 % de ces importations notamment pour le **soja** nourriture du bétail et des centaines de millions de porcs. Entre 2014 et 2018, la Chine a absorbé près de 60 % des flux commerciaux de soja. Elle évince ainsi d'autres pays importateurs comme l'Égypte, qui ne dispose pas des ressources financières.
- L'UE compte pour 7 à 9 % en moyenne
- L'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Ukraine s'affichent aussi comme des fournisseurs clefs de la Chine

Les investissements logistiques et productifs à l'étranger pour garantir sa sécurité alimentaire :

La Chine, « l'usine du monde », dispose d'une manne financière colossale. La Chine multiplie les investissements à l'international, notamment à travers l'initiative des routes de la soie (Belt Road Initiative) pour sécuriser et diversifier ses importations notamment de produits agricoles.

Cela passe par :

- l'organisation d'un vaste maillage logistique et portuaire,
- le développement de corridors routiers interocéaniques en Amérique du Sud pour désenclaver l'Amazonie, sans oublier l'Europe, continent agricole à fort potentiel.
- la prise de contrôle de sociétés étrangères de l'amont agricole ou agro-alimentaire
- une stratégie d'acquisition ou location d'hectares de terres cultivables à travers la planète, notamment en Afrique, en Australie. En 2013, la Chine aurait déjà acquis 1,6 millions

d'hectares de terres agricoles dans le Monde, principalement en Afrique, mais aussi en Amérique latine et en Asie du Sud-Est, voire en Europe.

- l'accaparement de ressources en Afrique

Pour de nombreux pays et entreprises dans le monde, la taille du marché chinois étant considérable, les flux à l'export s'orientent donc majoritairement vers celui-ci. **Cela crée une double dépendance** : la Chine a besoin d'approvisionnement tandis que les exportateurs sont de plus en plus liés aux évolutions de la demande chinoise. Quand celle-ci se transforme, les volumes, la géographie des flux et la formation des prix internationaux se redessinent.

Remarque : la Chine n'est pas le seul pays à réaliser des investissements dans le foncier agricole. On peut citer : les pays du Moyen-Orient tels que l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis, en raison de leur faible ratio surface cultivable/population et de leur capacité financière

3.6 L'Angleterre et le Commonwealth :

L'Angleterre, n'a jamais basé sa volonté de puissance sur l'agriculture.

Plusieurs changements de politique agricole ont eu lieu au cours du XIX^{ème} siècle, pour au final aboutir à une politique d'importation à bas prix d'une partie de ses denrées alimentaires, des territoires de l'ex empire britannique comme la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Canada, ce qui lui posa problème lors de la seconde guerre mondiale.

Lors de son entrée dans la CEE en 1973, elle a dû se plier au jeu de la préférence communautaire en s'approvisionnant en priorité dans les pays membres.

L'Angleterre a une agriculture qui couvre aujourd'hui **60 %** de ses besoins alimentaires et qui se trouve au cœur des affres du Brexit, dont il est difficile pour l'heure de savoir si les agriculteurs qui l'ont plébiscité en seront demain les gagnants.

Les « héritiers du Commonwealth » :

Ayant bénéficié de la politique de la délégation agricole de l'Angleterre, certains pays du Commonwealth, créé en 1949 pour maintenir une certaine unité entre les pays de l'ancien espace impérial, ont excellé dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. Dans ce vaste ensemble voulu par Londres, comptant pas moins de 53 États, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande et se détachent très nettement en termes de puissance agricole.

Le Canada est un vaste territoire qui compte des provinces propices aux cultures des céréales et à l'élevage. Etant peu peuplé, il s'est très tôt tourné vers l'exportation et a développé une politique ambitieuse de soutiens importants à ses agriculteurs.

La Nouvelle-Zélande offre un vaste domaine de prairies qui représente 90 % des surfaces agricoles avec le développement de l'élevage. Établie par l'Angleterre comme source de produits laitiers et de viande ovine, elle en a fait un des fleurons économiques, au point d'en être aujourd'hui le premier exportateur.

L'Australie, vaste territoire de plus de 7,5 millions de km², exporte 70 % de la valeur ajoutée agricole produite, occupant la deuxième place mondiale pour les exportations bovines et la cinquième pour le blé.

L'Australie, consciente de sa capacité exportatrice, a été **le fer de lance des attaques** contre les États-Unis et l'UE pour leur protectionnisme et leur dumping agricoles. Elle a fondé en 1986 le **groupe dit de Cairns** (ville australienne), regroupant 19 pays exportateurs de produits agricoles, dont le Brésil, la Nouvelle-Zélande et le Canada, visant au démantèlement de toute entrave au commerce agricole. La sortie de l'UE pourrait ainsi sonner l'heure de relations agricoles nouvelles entre l'Angleterre, et ses « héritiers ».

Le **Canada et l'UE** ont signé un accord économique et commercial global (**CETA** ou Comprehensive Economic and Trade Agreement) qui suscite des inquiétudes du côté des agriculteurs européens, notamment du secteur bovin qui vont souffrir de l'accroissement des contingents d'importation des viandes canadiennes. Dans cet accord global, les intérêts de l'agriculture européenne ont semblé moins peser que ceux des grandes entreprises européennes du secteur de l'eau, du BTP (bâtiment et travaux publics) et des infrastructures qui vont bénéficier de la possibilité d'accéder aux appels d'offres publics du Canada.

3.7 L'Inde :

L'Inde pays fortement peuplé comme la Chine et soumise à des famines a consenti beaucoup d'efforts pour son agriculture lors de l'indépendance. L'Inde héritait de structures agricoles extrêmement traditionnelles, avec combinaison de la grande propriété et du quasi-servage.

Malgré une réforme agraire considérée comme priorité pour accroître la productivité, l'Inde en 1960 n'avait pas vraiment accru sa production, tandis que sa population augmentait. Elle se trouvait toujours dépendante de l'aide alimentaire des États-Unis, situation vécue comme une seconde humiliation après le temps colonial.

Le développement de la puissance agricole

Le gouvernement d'Indira Gandhi (1966-1977) lança une « révolution verte » supposée faciliter l'accroissement de la productivité agricole et ainsi permettre d'atteindre la sécurité alimentaire : utilisation de variétés de céréales à haut rendement, déploiement de l'irrigation et utilisation massive d'engrais et de pesticides. Les résultats furent au rendez-vous puisque l'Inde allait devenir autosuffisante, voire exportatrice, notamment en céréales (riz, blé). Plus tard, une même révolution technologique permit à l'Inde de faire une « révolution blanche » à partir des années 1970, le pays étant désormais autosuffisant en lait.

Ayant ainsi la capacité de ne pas être dépendante sur le plan alimentaire, ce qui est un attribut de puissance, **l'Inde a fait de son expertise agricole un vecteur de son influence dans le cadre d'une diplomatie Sud-Sud, notamment en Afrique.**

Les revers et les limites

Cependant ces révolutions agricoles n'ont pas profité à tous les états de la **fédération indienne**

Sur le plan territorial, les régions qui ont le plus profité de cette révolution verte étaient déjà irriguées au temps colonial, à partir de canaux abondés par les fleuves himalayens, au nord-ouest. A contrario, les zones semi-arides majoritaires ont connu un bien moindre développement, car davantage soumises aux aléas des épisodes de sécheresse.

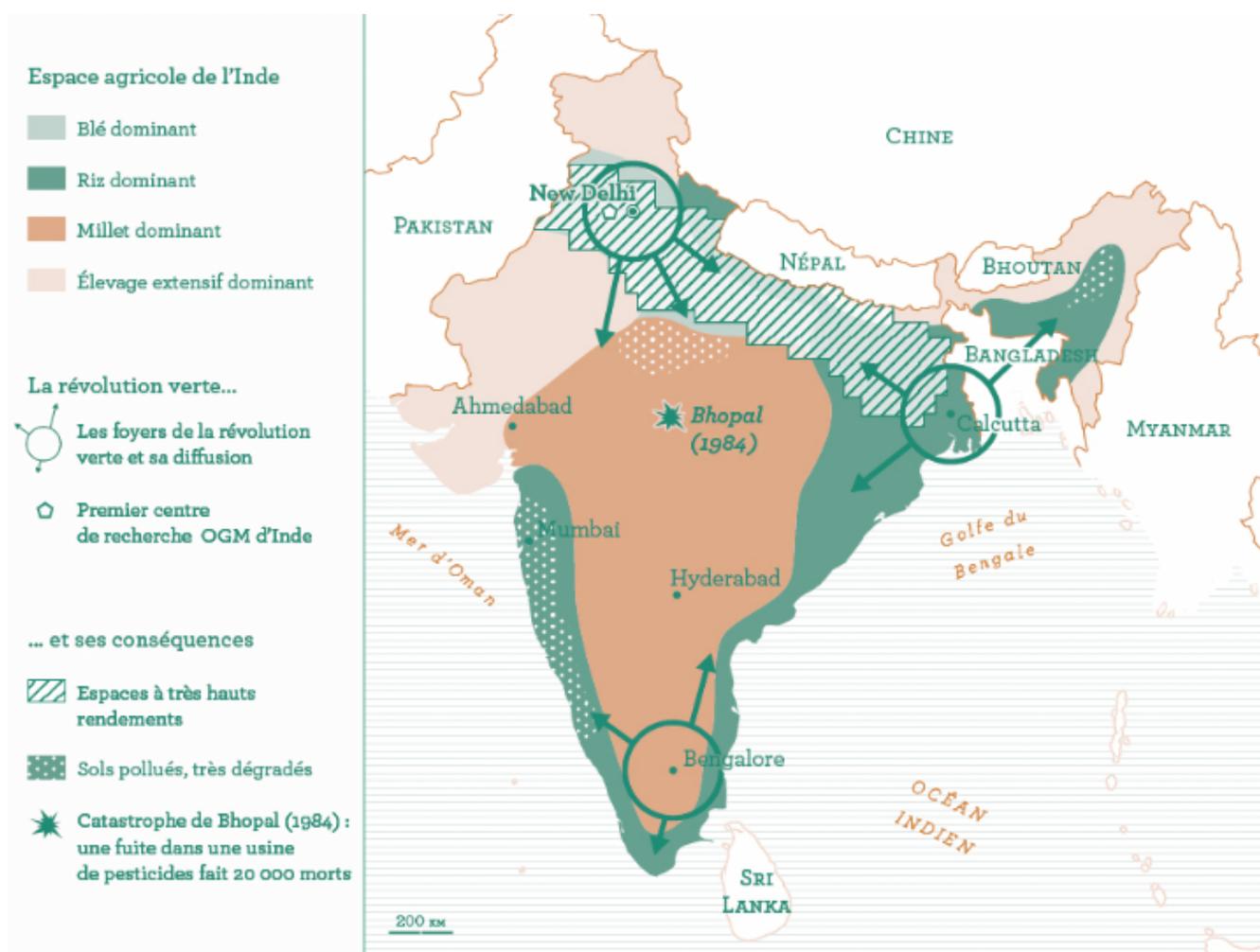
Sur le plan environnemental, cet essor agricole sur un demi-siècle aura eu des conséquences sur les ressources en eau et la pollution.

Sur le plan social, si les exploitants moyens et aisés en état d'investir ont surtout profité de ce contexte, beaucoup de paysans demeurent des laissés pour compte. Pire, un grand nombre s'est laissé enfermer dans le piège de l'endettement. Des dizaines de milliers de paysans se sont suicidés depuis vingt-cinq ans, particulièrement dans cinq États de l'Inde agricole semi-aride (le Maharashtra, le Madhya Pradesh, le Karnataka, le Chattisgarh et l'Andhra Pradesh).

Le bilan

L'accroissement de la production qui a permis à l'Inde de devenir exportatrice n'empêche pas la malnutrition d'être toujours d'actualité.

La sécurité alimentaire n'est pas qu'affaire de production mais aussi d'accès. Or la forte pauvreté, notamment rurale, obère cet accès à l'alimentation, en obligeant le pays à mettre des programmes d'aide alimentaire, comme le Food Security Act de 2013, au cœur de ses politiques sociales.



3.8 La France :

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture française connaît une évolution profonde. L'agriculture se retrouve au cœur de la modernisation de l'économie et de la recherche d'indépendance. Les lois d'orientation de 1960-1962 et la mise en place de la PAC facilitent les progrès en matière agronomique.

De 1980 à 1995, le pays s'installe à la deuxième place des puissances agro-exportatrices du monde, derrière les États-Unis

L'agriculture française d'aujourd'hui :

L'agriculture occupe 28 millions d'hectares, soit la moitié de l'Hexagone.

La contribution de l'agriculture et de l'agro-alimentaire au PIB national a été divisée par deux en 40 ans : 8 % en 1980, 4 % de nos jours, mais a doublé en valeur absolue pour passer de 40 à 80 milliards d'euros (Md€) courants.

Sur le plan social, le secteur agricole, la pêche et l'agro-alimentaire confondus représentent actuellement 5 % des emplois en France, soit 1,4 million de personnes (salariés et non-salariés) en équivalents temps plein (ETP). C'est là aussi deux fois moins qu'au début des années 1980. Mais soyons précis : les emplois dans l'industrie agro-alimentaire n'ont pas diminué, c'est dans la production et l'amont du secteur qu'ils ont chuté drastiquement.

La France compte en effet aujourd'hui trois fois moins d'exploitations agricoles que dans les années 1980 soit environ 430 000 dont les 2/3 sont individuelles. Les agriculteurs représentent 25% des exploitations se consacrent aux grandes cultures et 15 % à la viticulture.

La France est actuellement la **6e puissance agricole exportatrice mondiale**, la 9e si l'on se réfère aux produits bruts, **mais la 4e si l'on regarde les produits transformés, derrière le trio États-Unis, Allemagne et Pays-Bas**. L'agro-alimentaire fait partie des secteurs clefs du commerce extérieur, avec un excédent de 7 à 9 Md€ par an en moyenne durant la décennie 2010. Les exportations se sont élevées à 64 Md€ en 2019, dont deux tiers en direction des pays membres de l'Union européenne. Le poids de l'exportation sur des destinations plus lointaines, en Amérique (États-Unis), en Afrique (Algérie) ou en Asie (Chine), compte aussi et s'est même renforcé ces dernières années au sein de cette balance commerciale agricole positive. Si l'on vend beaucoup sur les marchés communautaires, l'amplitude de notre solde commercial provient surtout des exportations vers des pays tiers

. Plus spécifiquement, la France est le **troisième exportateur de céréales (7 %) et de sucre (5 %)**, le quatrième dans le monde pour le lait et les produits laitiers (9 %). La France est également le premier exportateur mondial de semences agricoles.

Une puissance en transition

Depuis le début du XXIe siècle, la peur du déclassement hante la France dans de nombreux domaines. Cette tendance existe aussi sur le terrain agricole et alimentaire, alors que le pays dispose d'atouts indéniables pour cultiver sa puissance dans ce secteur, ce qui n'est pas toujours vrai dans d'autres. C'est sans doute le manque de vision stratégique et de long terme qui contribue à remettre en cause en France la centralité de l'agriculture dans le panier des priorités politiques. Il est toutefois certain que plusieurs mutations bouleversent la donne.

D'abord et avant tout, le regard de la société française sur ces mondes agricoles devenus marginaux a changé. La France s'est fortement urbanisée et déconnectée des réalités rurales, et partant, de celles agricoles et industrielles. **Les agriculteurs sont devenus ultra-minoritaires (4 % des actifs, 1 % des Français)**, et même si toute la population bénéficie de leur travail, **rare sont ceux qui se rendent compte qu'ils ont un agriculteur à leurs côtés quand ils passent à table**. Pire, un climat de défiance existe parfois, au point de tendre les relations entre les agriculteurs et les consommateurs.

Déterminant pour notre sécurité nationale, bon pour notre économie et nos territoires (mais aussi pour notre mix énergétique, ne l'oublions pas !), le secteur agricole et agro-alimentaire est également propice à notre influence extérieure. La diplomatie économique de la France peut miser sur lui dans son continuum commerce, coopération et co-développement dans le monde, permettant ainsi de montrer que la souveraineté alimentaire n'est pas un concept de fermeture, mais de vigilance stratégique et de solidarités concrètes. C'est aussi un raisonnement à faire à l'échelle européenne, car la France agricole restera forte dans une Europe agricole qui demeurera puissante et souveraine sur le plan alimentaire.

4. RIVALITES COMMERCIALES

4.1 L'agriculture et le multilatéralisme :

La première des institutions onusiennes créée dès 1945 fut la FAO. Son objectif était de réduire la faim et de favoriser la coopération agricole.

L'agriculture se retrouve au cœur des activités développées dans d'autres enceintes multilatérales, notamment le General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) et l'OMC qui lui a succédé, le PNUD (développement), la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (économie-financement), l'OMS (santé-nutrition) ou encore l'UNESCO (culture et science).

S'y sont ajoutés, le Programme alimentaire mondial (PAM) depuis 1961 et le Fonds international de développement agricole à partir de 1977. Le tout dans un contexte de conflictualité Est-Ouest, qui n'a pas manqué d'utiliser l'arme alimentaire pour intimider, désinformer ou nouer des alliances.

4.2 Intensification des échanges et besoins d'infrastructures logistiques :

La sécurité alimentaire des populations passe inévitablement par des échanges, de proximité ou de longue distance, par voies terrestres, aériennes ou maritimes.

Le montant du commerce mondial s'élève à 20 000 milliards de dollars par an, soit 3 fois celui enregistré au début des années 2000.

Le montant des échanges de marchandises agricoles et alimentaires représentent **8 %, soit 1 500 milliards de dollars par an**. Cette valeur est 4 fois supérieure à celle du début du millénaire. Cela résulte d'une hausse significative des besoins commerciaux en volumes et d'une inflation des prix depuis deux décennies.

D'ici 2050, la demande alimentaire mondiale augmentera de 50 %. La globalisation des échanges continuera à cohabiter avec un commerce de proximité.

Pour les grandes puissances agricoles, le commerce fait partie des objectifs d'influence. C'est aussi une responsabilité géopolitique, quand on sait à quel point des régions ou des pays ont besoin d'importer une partie de leur nourriture pour répondre à la demande locale.

Dans ce contexte, la logistique d'approvisionnement et de stockage est devenue géostratégique.

60 à 80 % du commerce mondial de produits agricoles se réalise actuellement sur **voies navigables**.

Les **Pays du Golfe persique**, font la course à celui qui aura le plus grand hub pour le commerce agricole avec les continents européen, africain et asiatique.

La **Russie** a réalisé de lourds investissements dans la logistique portuaire autour de la mer noire.

Le **Brésil** et l'**Argentine** comblent leur déficit logistique intérieur pour accroître leur expansion agro-commerciale vers le reste du monde, avec des corridors interocéaniques visant à relier les rives atlantique et pacifique.

La **Chine** sécurise ses importations agricoles, avec le projet BRI.

4.3 Historique des conflictualités liées aux échanges commerciaux de produits agricoles :

Le processus d'ouverture des économies enclenché au début des années 1980 a ouvert la voie à une intensification des conflits commerciaux à l'échelle mondiale. L'exemple des matières premières agricoles en constitue l'une des dimensions les plus saillantes.

L'agriculture mondiale jusqu'en 1994, bénéficia d'un statut protecteur : prix de soutien, restrictions aux importations ou encore subventions aux exportations de produits agricoles et alimentaires. Elle n'était pas directement concernée par les règles commerciales du GATT établies pour d'autres secteurs. Les accords bilatéraux étaient privilégiés.

L'originalité du cas des produits agricoles réside dans le fait que les rivalités passaient que très rarement par la voie du multilatéralisme. C'était la voie bilatérale qui était privilégiée.

- 1960-1994 Les conflictualités commerciales entre Etats-Unis et Europe :

Au début des années 1960, les Etats-Unis sont l'un des principaux fournisseurs de matières premières agricoles des 6 pays de la CEE de l'époque.

La formation de la PAC en 1962, a été vue par les Etats-Unis, comme une menace pour leur puissance agricole, **mais** la bi-polarisation du monde les a contraint à tolérer la formation de la PAC, afin que l'Europe ne dépende pas des satellites de l'URSS pour l'approvisionnement alimentaire.

A partir des années 1970, le succès de la PAC est là et l'Europe devient excédentaire par rapport à ses besoins et donc exportatrice. La conflictualité entre européens et américains va croître, à partir de 1974. Les puissances pétrolières du Moyen-Orient, contribuent alors, par leurs importations, à l'élévation de la demande mondiale en produits agricoles et notamment des **céréales**. L'Europe se hisse au rang de grande puissance exportatrice, contestant la suprématie américaine.

Les tensions deviennent aiguës à partir de 1986, les Etats-Unis s'emploie à faire inscrire les produits agricoles dans les négociations du GATT (1986-1994). Ils entendent démanteler les différents soutiens dont bénéficient plusieurs secteurs de l'agriculture européenne depuis la création de la PAC.

La première grand réforme de la PAC est acté en 1992 : baisse des prix de soutien internes pour s'élever vers les cours mondiaux, baisse progressive des subventions aux exportations, mise de terres en jachère !, ce qui concoure à la signature d'un accord entre Europe et Etats-Unis en 1994, auxquels sont associés les pays du groupe de Cairns (Australie, Canada, Argentine, Brésil, Chili).

C'est un compromis entre pays industrialisés qui finalement bénéficie à l'Union Européenne et aux Etats-Unis, au détriment des « pays en développement ».

A partir de 2013, les Etats-Unis entendent poursuivre le combat en voulant imposer un accord bi-latérale transatlantique à l'UE, sous couvert d'harmoniser les normes de fabrication des produits et de contenir les ambitions hégémoniques chinoises, avec pour objectif de restaurer leur suprématie sur les marchés agricoles internationaux, voire d'imposer leur modèle alimentaire.

- L'avènement de puissances agricoles émergentes :

La perspective d'un traité transatlantique est paradoxalement indissociable de la montée en puissance de l'Inde et surtout du **Brésil** sur les marchés agricoles et alimentaires qui viennent de bénéficier des accords de 1994.

Le Brésil s'est hissé depuis 2012 au rang de 3^{ème} exportateur mondial derrière les Etats-Unis et l'Union Européenne. Le Brésil ne dissimule pas ses ambitions de « nourrir le monde ». L'Inde est un second pays qui se positionne comme un grand acteur sur l'échiquier agricole mondial (exportation de céréales et viande bovine).

Les deux anciens adversaires que sont les Etats-Unis et Europe se voient contestés par les émergents, notamment Brésil et Inde.

Le Brésil veut un démantèlement des politiques de soutien internes et externes pratiquées par les Etats-Unis et l'Europe.

L'Inde ne veut pas jeter ses agriculteurs dans le jeu du libre-échange qui fragiliserait l'équilibre villes-campagnes.

L'OMC (qui a succédé au GATT en 1995) se trouve dans l'incapacité de construire un consensus dans le cadre du nouveau cycle de négociations qui s'est ouvert à Doha en 2001.

L'Inde a refusé, in extremis, de signer en 2013 l'accord final des négociations démarré 12 ans auparavant au motif qu'on ne tenait pas compte de son exigence de tenir des stocks alimentaires de sécurité.

La remise en cause des pouvoirs économiques et agricoles jusque là aux mains des Etats-Unis et de l'Union Européenne, passe désormais par la formation de coalitions entre les pays émergents.

Le Brésil a ainsi établi un corridor alimentaire avec les pays du Moyen-Orient et notamment l'Egypte avec sa population qui va croissant.

Les pays émergents producteurs et exportateurs de produits agricoles entendent donc bien peser sur le jeu alimentaire mondial, dans un contexte de croissance démographique. Il apparait logique que des pays comme le Brésil se positionne pour capter un nombre important de segments de cette demande mondiale.

CONCLUSION – QUELQUES CITATIONS :

L'agriculture est depuis toujours géopolitique.

Elle façonne les espaces et les territoires.

Sa fonction première – nourrir les hommes – détermine fortement la stabilité et le développement d'une société ou d'une nation. C'était vrai hier, cela le reste aujourd'hui et pourrait même s'accroître encore à l'avenir vu les tensions alimentaires mondiales qui s'accroissent. [...] Il s'agit peut-être du plus ancien et complexe des enjeux géopolitiques et qui ne saurait échapper aux écrans radars médiatiques et à l'analyse stratégique. D'ailleurs dans de nombreux pays de la planète, ce pilier fondamental n'est jamais oublié.

L'insécurité alimentaire reste par ailleurs l'une des premières conséquences des conflits et des violences territoriales. »

L'agriculture est un instrument de pouvoir

Il est, en effet, tout à fait évident que la raréfaction prévisible d'un certain nombre de ressources (terres, eau) ou encore les écarts jugés grandissants dans les décennies à venir entre d'un côté les « **greniers du monde** », à savoir les régions de plus en plus exportatrices de produits agricoles et de l'autre, ce que les spécialistes appellent les « **puits de consommation** », les régions importatrices (Afrique subsaharienne, Afrique du Nord-Moyen-Orient, Asie) devraient contribuer à renforcer les rivalités internationales et éventuellement conduire à des tensions, à des crises, voire à des conflits.

L'agriculture est et devrait devenir ainsi encore davantage **un instrument de pouvoir** car, « *posséder de l'eau, de la terre et, par conséquent, des produits alimentaires constitue un privilège croissant, envié par tous ceux qui n'en disposent pas ou ne peuvent y avoir accès* ». C'est notamment le cas du blé qui, selon Sébastien Abis, a « *des dimensions géopolitiques comparables au pétrole* » : les pays producteurs sont peu nombreux alors que sa consommation, vitale pour de nombreuses populations, tend à se mondialiser.

Bibliographie :

- Géopolitique de l'Agriculture – de Sébastien Abis et Pierre Blanc Edition Eyrolles - Septembre 2020
- Géopolitique de l'Agriculture Revue Hérodote N°156 – 1^{er} trim 2015
- Terres pouvoirs et conflits – Une agro-histoire du monde – Sciences Po Éditions – 2020
- Plaidoyer pour des pratiques agricoles actives – Editions France Agricole – 2018
- Magazine Les grands dossiers de la diplomatie – Extrait du 4 février 2021